

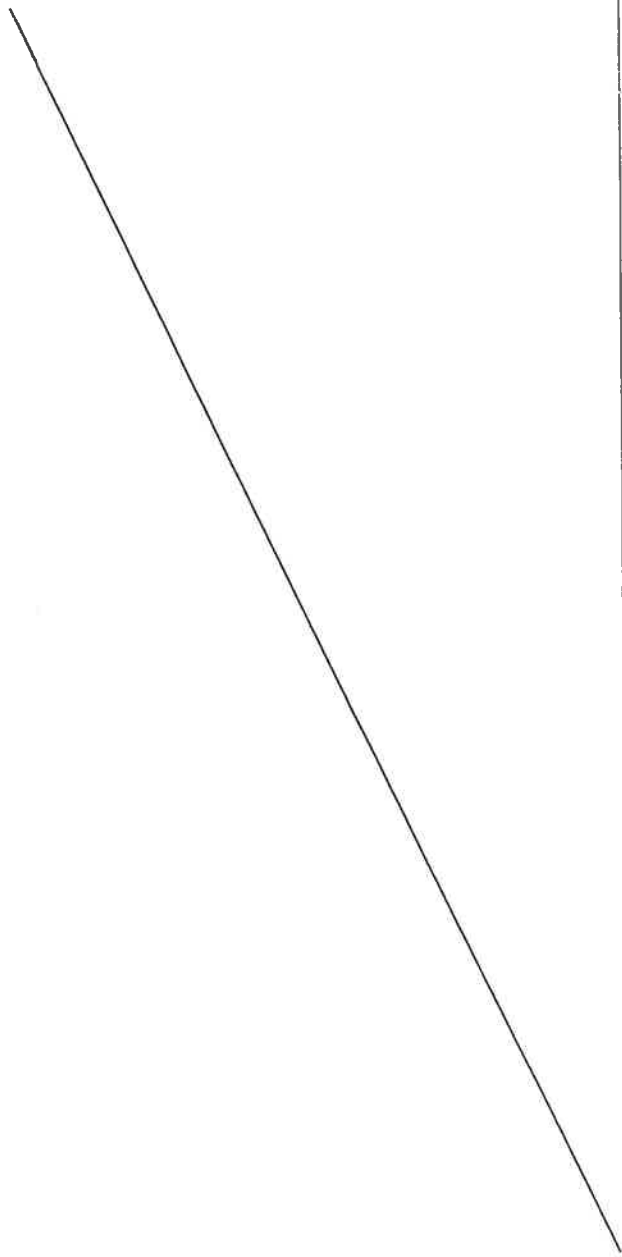


AVIS PUBLIC

Avis vous est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil de la MRC de Memphrémagog, à une assemblée régulière tenue à la salle du Conseil du Centre administratif de la MRC le 19 août 2015, a adopté un règlement, à savoir :

RÈGLEMENT NUMÉRO 13-15

Décrétant une taxe afin de pourvoir au paiement de la somme de **VINGT-CINQ MILLE DOLLARS (25 000 \$)** représentant les dépenses afférentes à la bonification du fonds de soutien aux entreprises agissant dans le domaine des **TIC (technologies de l'information et des communications)**.



Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture.

Donné et signé à Magog, ce 28 août 2015.

Guy Jauron
Secrétaire-trésorier